

Délégation UNSA :

Sophie GIRARD, Christophe BARTOLINI, Laurent DOUBLET, Xavier LEMAIRE, Guillaume VERET, Bertrand GAUTHIER (responsable syndical).

Direction :

Jean-Marc LONGEQUEUE (Directeur Fret SNCF), Georges ICHKANIAN (DRH), Sébastien AUBAGNAC (DRH-RS).

L'essentiel :

La séance plénière du CE Fret s'est déroulée avec d'emblée quelques faits marquants. En effet, ce n'est plus madame Sylvie Charles qui préside l'instance mais monsieur Jean-Marc Longequeue nommé directeur de Fret SNCF (Courrier de Guillaume Pépy à Jean-Marc Longequeue le 13 novembre 2015). L'UNSA aurait quand même souhaité être informée en amont du changement de la présidence du CE Fret.

Jean-Marc Longequeue évoluant de n° 2 à n°1, il n'est pas remplacé dans l'organigramme. Madame Charles quant à elle intègre le pôle Transport Multimodal Ferroviaire qui chapeaute plusieurs entreprises fret du groupe, telles VFLI, Lorryrail, Captrain, Naviland, Ecorail, Autoroute ferroviaire alpine. Elle sera plus précisément chargée de l'export international.

A noter également, le dérapage de la délégation SUD-Rail qui interpelle la direction dans sa déclaration pour déplorer le nombre trop important de cadres. Pire encore, en insistant lourdement sur le sujet lors des échanges avec la direction, cette dernière finit par répondre que le taux d'encadrement est descendu et que des postes cadres continueront de décroître.

L'UNSA déplore qu'une organisation syndicale puisse fustiger un collègue, un métier ou autre. Pour l'UNSA il n'y a que des cheminots à la SNCF qui ont tout intérêt à travailler ensemble, sans pointer du doigt, à l'image de nos derniers gouvernements politiques, telle ou telle population.

Le président répond aux déclarations liminaires et notamment à la demande de l'UNSA sur l'organisation de la branche du transport de marchandise dans le groupe. La branche SNCF

UNSA-Cheminots Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Logistique est composée de 4 pôles : GEODIS, STVA, les Gestionnaires d'actifs (ERMEWA, AKIEM, ...) et TFMM. D'ailleurs Sylvie Charles prend à sa charge l'ensemble du Pôle TFMM. Le pôle TFMM est composé de FRET SNCF et des filiales liées au transport ferroviaire de marchandises (VFLI, CAP TRAIN, ECORAIL, NAVILAND, LORRYRAIL, AFA,...). Le Président indique que la polyvalence inter-filière serait reconnue.

L'UNSA interpelle le Directeur sur l'absence d'information concernant sa désignation quelle soit hiérarchique ou à l'intention des membres du CE. Une information sur ce sujet aurait évité la perte de temps en début de séance.

L'UNSA s'interroge sur les modalités de ce changement au sein du pôle TFM. Il est vrai que la concurrence est présente au sein même du groupe en termes de transport de marchandises. Le jugement récent de la Cour d'appel relatif à la saisine de l'autorité (réduction significative de l'amende) de la concurrence explique peut être ces mouvements à la tête de la logistique ferroviaire.

Concernant la polyvalence verticale des salariés de FRET SNCF, l'UNSA rappelle qu'une négociation globale au niveau de l'EPIC aurait permis de clarifier ce sujet lié à l'obsolescence du RH 0263 provoquée par l'entreprise. Par ailleurs quelle sera la reconnaissance par l'entreprise (Avancement en grade, primes ?), rien n'est déterminé. L'UNSA veillera à ce que cette reconnaissance soit concrète pour les agents concernés.

Intervention au sujet du jugement de la cour d'appel sur la concurrence ferroviaire:

L'appel interjeté par la SNCF a été rendu par la cour d'appel de Paris. Cette dernière a réduit le montant de l'amende de 61 à 48 millions d'€uros. La cour d'appel a estimé que les tarifs liés aux facilités essentielles n'étaient pas prohibitifs. Pour les 4 autres points (Informations réseau, surréservations sillons et Wagons, gestion des cours fret) la cour d'appel a confirmé le jugement du TGI. La SNCF peut se pourvoir en cassation mais l'intérêt pour la SNCF n'est pas avéré. La SNCF devra montrer sa capacité à couvrir ses coûts lors d'un appel d'offre.

L'UNSA rappelle son analyse de la situation de FRET SNCF en la matière. Nous estimons que la concurrence a largement profité du savoir faire de l'entreprise historique pour se développer. L'UNSA estime que l'entreprise s'est souvent trouvée, comme exploitant principal de nombreux sites, en situation d'assistance de la concurrence. La fuite du savoir faire des Cheminots vers la concurrence est une réalité non contestable et la SNCF est peu protégée en ce domaine. De plus la percée des concurrents, le déséquilibre des statuts sociaux est loin d'avantager la SNCF. Dans ces conditions l'UNSA prend acte des intentions de la SNCF.

Comptes de FRET SNCF:

La situation n'est pas bonne mais le Président indique que le chiffre d'affaire, hors grèves, reflète la bonne santé de l'entreprise. Le sujet de la dette doit être traité, mais pas seulement par FRET SNCF. Les efforts consentis ces dernières années sont réels. Le risque d'augmentation des péages du à l'endettement du réseau est présent et peut être problématique. L'enjeu réel reste la prise de trafic à la route. Les trafics pertinents (Trains entiers) sont là et ne partiront pas, les industriels y restent attachés mais jouent sur la concurrence intra-modale. Par contre il faut savoir répondre aux demandes des clients sur les



UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

formats lots de wagons. En ce qui concerne les locomotives, il n'y a plus rien à restituer à Akiem. Les produits du patrimoine restent versés à FRET. L'immobilier transféré à réseau est neutre (Produits perdus = charges gagnées).

Pour l'UNSA, la gestion de la dette spécifique au FRET reste problématique. L'UNSA est bien consciente qu'en dehors de l'EPIC, cette dette provoquerait la mort de FRET SNCF. Elle ne sera pas anodine dans le développement de FRET. L'UNSA constate également la fragilité générale des entreprises de FRET ferroviaire et les décisions politiques récentes n'arrangeront rien.

Plan formation 2015:

Le DRH indique qu'il y a eu des difficultés dans l'élaboration. Le nouvel outil correspondait aux attentes mais des problèmes de fonctionnement avec l'outil maison nécessite une double saisie. Ce problème est en cours de résolution.

L'UNSA, estime que les ambitions dans le domaine de la formation sont à l'image des autres secteurs de l'activité, difficile, modeste et peu ambitieux. Il est constaté que la direction évoque plus les coûts de formation que l'intérêt de celle-ci pour exercer son métier et satisfaire les agents.

L'ensemble des délégations ont voté contre le projet présenté (sauf FO absent).

PROCHAINE REUNION DU COMITE D'ETABLISSEMENT FRET = 18 DECEMBRE 2014

PERIODE DE MOINDRE BESOIN EN PERSONNEL PENDANT LESQUELLES LES CONGES PRIS OUVERT DROIT AU PAIEMENT DE L'INDEMNITE Année 2015

- Du 5 janvier au 7 février
- Du 9 mars au 11 avril
- Du 10 mai au 5 juillet
- Du 1^{er} septembre au 19 décembre

ENSEMBLE POUR MIEUX VOUS DEFENDRE

Pas de fausses promesses...

pas de démagogie...

pas de polémique...mais de l'information et défense des agents !



UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org



COTISATIONS 2015

QUALIFICATION	COTISATION ANNUELLE	CREDIT D'IMPOT (66 %)
A/B - TA	89 €	58,74
C - TB1	93 €	61,38
D1 - TB2	100 €	66,00
D2 - TB3	110 €	72,60
E1	110 €	72,60
E2	126 €	83,16
F1	137 €	90,42
F2	155 €	102,30
G1	166 €	109,56
G2	182 €	120,12
H1	195 €	128,70
H2	214 €	141,24
CS	230 €	151,80
CONTRACTUELS		
Exécution	89 €	58,74
Maîtrise	110 €	72,60
Cadre	140 €	92,40
ALTERNANTS		
	44 €	29,04
RETRAITES		
	44 €	29,04
VEUVES/VEUFS		
	20 €	13,20

Si vous souhaitez adhérer,
renvoyez le bulletin ci-après à:
UNSA-Cheminots LORRAINE
Porte F - Gare de Metz

BULLETTIN D'ADHESION

NOM.....
Prénom.....
Qualification..... Niveau.....
N° CP..... Grade.....
Adresse domiciliaire.....
.....
.....
Etablissement.....
Téléphone service.....
Téléphone portable.....
Adresse mail.....@.....
 J'autorise l'UNSA-Cheminots à me faire parvenir de la documentation sur ma boîte mail.
A..... le.....
Signature :

Le prélèvement automatique de la cotisation permet un règlement échelonné en 4 fois (février, mai, août et novembre).



UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org